



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 mars 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 31
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Denis HAMEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Guillaume RUET
Monsieur Thierry FALCONNET		Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Christophe AVENA
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Brigitte POPARD	

Membres absents :

Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Jean-François DODET pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Transition énergétique et médiation sociale - Sensibilisation citoyenne dans le cadre du projet RESPONSE - Approbation de la convention 2025 avec l'association Pimms Médiation Dijon

Dijon métropole, dans le cadre de ses engagements en matière de transition écologique et de solidarité, pilote le projet européen H2020 RESPONSE visant à faire du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon un territoire à énergie positive. Cette expérimentation, dans sa conduite de projet, intègre pleinement la sensibilisation, l'information et la participation des usagers et des habitants.

2025 sera la première année où les deux îlots concernés par l'expérimentation seront positifs en énergie. Elle verra des événements phares comme le Festival *Demain la Vi(II)e* en avril ainsi que l'inauguration de RESPONSE en mai. Sera également lancée l'opération d'autoconsommation collective au sein des ensembles d'habitation "Franche Comté" (Grand Dijon Habitat) et "Île-de-France" (Orvitis). Durant cette année-pivot, la concertation avec les résidents s'avère particulièrement déterminante.

Le Pimms Médiation, très ancré localement, est une association d'insertion par l'emploi dont l'action concourt au "mieux vivre dans son quotidien" et au "bien vivre ensemble". Elle est soutenue par plusieurs partenaires socio-économiques (DiviaMobilités, EDF, Enedis, SNCF, Suez, ...). Ses salariés sont formés aux métiers de la médiation sociale, savoir-être et savoir-faire, selon la norme AFNOR AFX60-600. Ils acquièrent également des connaissances spécifiques dans les domaines et thématiques sur lesquels ils sont amenés à intervenir dont notamment les sujets de la protection de l'environnement, de la transition écologique et de la préservation des ressources (eau, énergie, ...).

En 2024, plus de 500 personnes, dont 90 enfants, ont participé aux animations RESPONSE animées par le Pimms. Les retours sont positifs ; 86 % des participants ayant indiqué avoir trouvé des pistes pour modifier leurs habitudes et 91 % ayant déclaré avoir compris l'intérêt d'un quartier à énergie positive. Parallèlement, le Pimms a mené, dans le cadre de RESPONSE, des actions de porte-à-porte auprès des locataires.

Au vu des enjeux forts pour l'année 2025 ci-avant rappelés et des perspectives de déploiement de RESPONSE (opérationnalité des solutions, répliquabilité) impactant directement les habitants, il est proposé que Dijon métropole, afin d'objectiver les interventions, établisse une convention avec l'association Pimms Médiation Dijon.

Les modalités en seraient les suivantes :

- Animation d'ateliers de groupes sur un temps évalué à ½ journée par semaine du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ces ateliers, animés par un binôme de médiateurs, pourront se dérouler en lien avec les jeunes volontaires civiques et européens de la ville de Dijon.
- Participation aux événements et temps forts du projet RESPONSE à hauteur de six demi-journées.

A ce titre, la contribution financière de Dijon métropole s'élèverait au maximum à 21 600 €TTC.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** les dispositions de la convention 2025, annexée à la présente délibération, à établir avec l'association Pimms Médiation Dijon portant sur la sensibilisation citoyenne dans le cadre du projet RESPONSE et prenant effet de manière rétro-active à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à apporter à ce document toute modification ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **de dire** que les dépenses afférentes seront prélevées sur le budget de l'exercice en cours ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout acte utile à l'exécution de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 41	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	